



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051125

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/03/2026 9H51 C:007725 I:24697

V/Appel du Mardi 10/03/2026 a 9H51

RENAULT RETAIL GROUPE NORD
RRG Nord
4, RUE SAINT SIMON
B.P.9062
69265 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : RENAULT LYON NORD
4/5, RUE SAINT SIMON
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 21 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N61-CONTACTER M.FARRER-TEL:06 76788521/04 78777847

MOTIF : INTERVENIR POUR EFFECTUER LE PREMIER PASSAGE DE CURAGE DE NOTRE
SEPARATEUR

Donneur d'ordre : M. S. FARRER

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

LE 16/04 A 07H00 :
NETTOYAGE ET MAINTENANCE DES 3 SEPARATEURS HYDROCARBURE
GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 30/04/26 a 14H50 M. S. FARRER

DT LCOMPTER Email envoyé le 30/04/26 a 08H22 M. S. FARRER

EB LCOMPTER Email envoyé le 10/03/26 a 10H20 M. S. FARRER

CHANTIER PROGRAMME LE MARDI 14/04 SAUF CONTRE-ORDRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	4	29,41	29,41
4,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 16/04	4	174,79	699,16
3,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 16/04	5	174,79	611,76



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051125

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Traitement des déchets	4	195,00	195,00
TOTAL H.T.				1535,33
T.V.A. a 20,00%				307,06
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1842,39</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.